Envoyé en préfecture le 15/04/2025 Reçu en préfecture le 15/04/2025



RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DU GERS VILLE DE PAVIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice :	19
Présents :	18
Procurations:	1
Votants:	19
Date de convocation :	20/03/2025
Votes Pour:	19
Votes Contre:	0
Abstentions:	0

Séance du jeudi 03 avril 2025 à 20 H 30

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Jean-Michel BLAY, Maire.

PRÉSENTS: Mesdames, Messieurs, Jean-Marc AUTIÉ, Brigitte BAJON-LALANNE, Karine BESSÉ, Jean-Michel BLAY, Isabelle BRUNEL, Claudine CARAYOL, Martine DAREUX, Alexandre DENEITS, Jacques FAUBEC, Jacques GABRIEL, Radouane KHABBAL, Pierre MASURE, Jean-Marc REGNAUT, Alexandra SAGOT, Philippe SENTEX, Ludovic SICARD, Marie-Christine VERDIER, Éric ZAMPIERI.

PROCURATION: Géraldine DUTREY donne procuration à Brigitte BAJON-LALANNE.

SECRETAIRE: Karine BESSE.

Délibération n° 2025-012

7.1 Décisions budgétaires

Objet : Vote du budget annexe lotissement Belvédère 2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction comptable M57 applicable aux communes ;

VU les documents budgétaires présentés au conseil municipal;

CONSIDERANT que les prévisions budgétaires du budget annexe lotissement Belvédère 2025 sont présentées en suréquilibre aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement (recettes supérieures aux dépenses);

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de procéder au vote du budget lotissement Belvédère 2025 ;
- ADOPTE le budget 2025 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	5 655.02 €	42 238.00 €
Section d'investissement	66 892.00 €	159 937.42 €
TOTAL	72 547.02 €	202 175.42 €

Pavie, le 04 avril 2 Le Maire,

Jean-Michel